



# REMPART

Détail de l'offre : Chantier ados au lavoir de Magny-en-Vexin - Animateur.trice - 2 postes à pourvoir

<b>Recruteur</b>	
<b>Référence</b>	25D1746538063
<b>Titre de l'offre</b>	Chantier ados au lavoir de Magny-en-Vexin - Animateur.trice - 2 postes à pourvoir
<b>Description de la mission</b>	<p>Le Groupement REMPART Ile-de-France accompagne l'association Magny-en-vexin, une histoire qui se cultive pour la restauration, l'entretien et l'animation du patrimoine de la commune de Magny-en-Vexin (Val d'Oise).</p> <p>En 2025 sont organisés des chantiers de bénévoles à destination d'adolescents (14-17 ans). Au programme des séjours, restauration du lavoir de la Digue : maçonnerie traditionnelle, aménagement des abords...Différentes activités peuvent également être mises en place pour faire du chantier un lieu d'apprentissage (éducation à la citoyenneté, inclusion, autonomie, transition écologique...). Le groupe est logé en toile de tente.</p> <p>Au sein d'une équipe d'animation composée de 4 personnes dont une directrice, participation à l'animation et à l'organisation du séjour. Encadrement sur les temps de chantier et sur la vie collective, préparation des repas avec les jeunes, participation aux activités et sorties.</p> <p>Du 07 au 20 juillet 2025</p> <p>1 session adolescents avec un groupe d'une quinzaine d'ados de 14 à 17 ans</p>
<b>Type de contrat</b>	CDD de Moins de 6 mois
<b>Télétravail</b>	Non spécifié
<b>Association</b>	Groupement REMPART Ile de France
<b>Code localisation</b>	Paris région parisienne
<b>Pays</b>	France
<b>Région</b>	Ile de France
<b>Description du profil</b>	<p>Intérêt pour le patrimoine et les techniques de restauration</p> <p>Intérêt pour l'animation et l'éducation populaire</p> <p>BAFA et Permis B peut être un plus mais pas obligatoire</p> <p>Formations à l'animation avec REMPART (stage péda et/ou stage MH) peut être un plus</p> <p>Plus de 18 ans</p> <p>Rémunération sur facture (auto-entreprises) ou rémunération brute forfaitaire correspondant à l'indice 260, Groupe B, de la Convention collective de l'animation. La base brute effective est de 1 891,39 € pour 151,40 heures par mois. Soit environ 800 € net pour 15 jours. Forfait de prise en charge des frais de transport.</p>
<b>Profil</b>	Services clientèle & aux particuliers